

## Procès-verbal de l'Assemblée générale 2016 de l'ANVP

Approuvé lors de l'AG du 19 mai 2017

Le 21 mai 2016, les adhérents de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'Espace des Sept Arpents, 42 rue des Sept Arpents à 93500 – PANTIN.

Il a été dressé une feuille de présence par tous les membres présents :

- 96 présents ;
  - 128 pouvoirs nominatifs ;
  - 240 pouvoirs en blanc ;
- soit 464 votants pour les rapports.

Les rapports ont été préalablement envoyés à chaque membre participant.

Le président (mandat 2015-2016), Paul MARCONOT, ouvre la séance à 10 h 05 et prononce quelques mots d'accueil.

Michel PELIN demande à intervenir au sujet du secrétaire de séance, de la désignation des scrutateurs de séance, de la motion PACA/Corse et de la cotisation. Pour appuyer les propos de Michel PELIN, neuf adhérents de la DIR de PACA/Corse se lèvent.

Paul MARCONOT répond que la motion évoquée a été soumise à l'examen et au vote du conseil d'administration. A la quasi-unanimité (15 voix sur 16), celui-ci a décidé que la commission « développement » se saisira des propositions contenues dans cette motion. Par ailleurs, Paul MARCONOT rappelle que le montant de la cotisation a été voté lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2015.

### **Procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2015 :**

- 3 abstentions ;
- 24 voix contre ;
- 437 voix pour ;

*Le procès-verbal est approuvé.*

### **Rapport d'activité 2015** présenté par Didier BAUDOIN, secrétaire général :

Des questions ont été posées par certains adhérents sur la formation, le FONJEP, la démission de membres du CA en 2015 et 2016, et sur la difficulté de recueillir des subventions en Ile de France.

- 27 abstentions ;
- 0 voix contre ;
- 437 voix pour.

*Le rapport d'activité 2015 est approuvé.*

### **Rapport financier 2015** présenté par René FOLTZER, trésorier.

Il est convenu que les graphiques projetés seront envoyés aux participants.

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2015) et le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées sont lus en séance.

Il est procédé au vote

- 27 abstentions ;
- 0 voix contre ;
- 437 voix pour.

*Les comptes de l'exercice 2015 sont approuvés.*

#### **Affectation du résultat de l'exercice 2015**

- 6 abstentions ;
- 0 voix contre ;
- 458 voix pour.

*L'affectation du déficit 2015 au compte de report à nouveau est approuvé à l'unanimité.*

*Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité.*

*Le projet de budget 2016 est approuvé à l'unanimité.*

**Rapport moral et d'orientation 2016-2017**, présenté par Paul MARCONOT, président.

*Le rapport d'orientation est approuvé à l'unanimité.*

**Validation des cibles du plan stratégique ANVP 2020**, présentée par Paul MARCONOT, président.

*Les cibles du plan stratégique ANVP (à moyen terme) sont validées à l'unanimité.*

#### **Election du tiers sortant du conseil d'administration :**

Les onze candidats ont été invités par le secrétaire général, Didier BAUDOIN, à se présenter devant l'assemblée.

Dix sièges sont à pourvoir : six pour un mandat de trois ans ; un pour un mandat de deux ans et trois pour un mandat d'un an.

Conformément au règlement intérieur, la majorité absolue est requise pour être élu.

Nombre total de votants : 592

Nombre de bulletins nuls : 37

Nombre de bulletins exprimés : 555

Majorité absolue : 278

Après le vote de l'assemblée, la séance est suspendue à 12 h 45.

La reprise de l'assemblée a lieu à 14 h 00 pour la proclamation des résultats du vote :

Tous les candidats ont obtenu la majorité absolue. Dix sont élus et un non élu.

Michel MOREAU	:	521 voix (2 <sup>ème</sup> mandat – 3 ans)
Patrick MULLIEZ	:	512 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 3 ans)
Michèle SOULLIER	:	508 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 3 ans)
Jean-Laurent BRACQ	:	506 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 3 ans)
Yves RACOVSKI	:	494 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 3 ans)
Paul MARCONOT	:	489 voix (2 <sup>ème</sup> mandat – 3 ans)
Larissa PENA	:	487 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 2 ans)
Jean-Michel DELSART	:	476 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 1 an)
Michel ROBILLARD	:	453 voix (1 <sup>er</sup> mandat – 1 an)
Georges LOSS	:	447 voix (2 <sup>ème</sup> mandat - 1 an)
Michel ESCOFFIER	:	410 voix (non élu)

Réjane OSSART, de la section de Salon de Provence, intervient pour dénoncer une campagne qui a eu lieu au sein de la DIR PACA/Corse, tendant à faire rayer des noms de candidats ainsi qu'à faire voter pour d'autres candidats au conseil d'administration.

L'après-midi se poursuit, dans un premier temps, par la présentation:

- des résultats de la consultation sur la contrainte pénale lors du dernier trimestre 2015, par Paul MARCONOT ;
- des résultats de la consultation sur la communication au premier trimestre 2016, par Marie-Paule HERAUD ;
- de la consultation sur les publications de l'ANVP, « le Visiteur » en particulier, par Raphaël BONTE.

Dans un second temps, ont lieu des travaux en ateliers autour des cibles du plan stratégique à moyen terme, approuvées le matin même par l'assemblée générale. Les thèmes de ces ateliers sont :

- « Une ANVP plus en phase, plus forte, plus jeune → Comment faire ? Comment s'y prendre ? »
- « Une ANVP plus autonome, plus actuelle, dans son fonctionnement et dans son mode de gestion ».

De grandes lignes se dégagent de la réflexion sur les thèmes proposés qui alimenteront le travail de la commission « **plan stratégique** ». Quelle ANVP voulons-nous en **2020** ?

- **Plus en phase**, avec la société, en interne entre nous, avec l'administration pénitentiaire dans un partenariat sans soumission
- **Plus forte**, en nombre, en implantation, en engagement sociétal, avec un projet fédérateur
- Plus jeune, pour être plus proche de la population carcérale mais bénéficiant de l'expérience de visiteurs plus anciens expérimentés et en touchant des bénévoles attirés par autre chose que la visite « dans les murs »
- **Plus autonome**, vis-à-vis de l'administration pénitentiaire, des sections, des DIR. Une fédération est-elle envisageable ?
- **Plus actuelle**, en valorisant notre image par des outils de communication adaptés, en informant les médias, en prenant position et en utilisant des outils de gestion performants.

Paul MARCONOT conclut cette Assemblée générale en annonçant que la synthèse des ateliers ainsi que l'ensemble des documents projetés lors de cette séance seront adressés à tous les adhérents.

Par ailleurs, ceux-ci recevront le canevas destiné à l'évaluation de cette Assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, Paul MARCONOT lève la séance à 16 h 25.

Le secrétaire général,  
Didier Baudoïn